



LIGUE BOULISTE RÉGIONALE d'ÎLE DE FRANCE

QUALIFICATIF RÉGIONAL



## CHAMPIONNAT REGIONAL SIMPLE

### MASCULINS 3<sup>ÈME</sup> ET 4<sup>ÈME</sup> DIVISIONS

Inscriptions	Horaires	Règlement FFSB
<p>Par les CBD à :</p> <p><a href="mailto:ghislaine.berudi@orange.fr">ghislaine.berudi@orange.fr</a></p> <p>Fiche d'inscription à retourner avant le 16 Mai 2022</p> <p>Tirage au sort : 22 Mai 2022 à 7h00</p>	<p><b>Dimanche 22 mai 2022</b></p> <p>Jet du but : <b>8h00</b></p> <p><b>MELUN (77)</b> Stade Paul Fischer Avenue de la 7<sup>ème</sup> Division Blindée Américaine</p>	<p>Pour cette compétition, le Règlement Technique International et le Règlement Sportif FFSB seront appliqués.</p> <p>Parties en 13 points limitées à 1h30 (la LBR se réserve le droit de modifier la durée des parties en fonction du nombre d'équipes) Avis vous sera fait après le tirage.</p> <p>Licences FFSB compétitions obligatoires avec le tampon médical Art. 22 du RS. <b>Tenue aux couleurs du club haut de corps</b></p>

#### COMPOSITION DES JOUEURS :

Pour chaque division : Le champion et vice-champion départementaux de l'IDF

RÉGIONAUX : ENGAGEMENTS PAR JOUEUR : 10,00€

ATTENTION : NOUVELLES MODALITÉS

Le montant des engagements sera facturé par la LBR aux CBD, il regroupera l'ensemble des participations aux qualificatifs (fin juin 2022).

La LBR procédera, par virement, au règlement des indemnités dues pour les équipes qualifiées aux CDF, dès la réception des règlements dus par les CBD.

#### FORMULE TECHNIQUE :

Poules le dimanche matin : parties en 13 points ou 1h30

Dimanche après-midi, élimination directe, parties en 13 points ou 1h30

*(En cas d'égalité, mène supplémentaire)*

**INDEMNITÉS** : Sortie de poules puis partie gagnée – Qualifiés : 5€ - ½ finale 10€ et finale 20€

**Division 3 = un joueur qualifié aux CDF**

**Division 4 = deux joueurs qualifiés aux CDF**

**Les 27 et 28 Août 2022 à Saint Michel de Maurienne (73)**

Le Pdt de la Commission Sportive  
M. Gérard FONTANNAUD  
Philippe SACILOTTO

La Pdte de la Commission Féminine  
Mme Ghislaine BERUDI

Le Pdt de la LBR-IDF  
M. Franck BERUDI